Le Plus-Mot

Édition du vendredi 21 mai 2021

Le journal du Syndicat des enseignantes et des enseignants du Cégep de l'Outaouais
Le* Plus-Mot*, le journal syndical qui soutient les grévistes pour la bonne cause !

Point mort des négociations de notre convention collective

François Legault : plus absent que « patient » !

Quelle ne fut pas notre révolte à entendre le premier ministre François Legault affirmer sans broncher qu'il avait été assez patient et qu'il fallait négocier! Décidément, cette négociation se fait à coups de *fake news* de la part du gouvernement. Il s'agit ni plus ni moins que d'une opération médiatique de sa part (payée avec quel argent, pensez-vous?) pour faire pencher l'opinion publique en sa faveur, quitte à déformer les faits.

D'une part, nous le savons tous, il y a longtemps que les syndicats reprochent à la partie patronale de ne pas donner de mandats à ses représentant.e.s aux tables de négos, nuisant ainsi à une réelle négociation de bonne foi. D'autre part, le gouvernement n'offre pas 8 % d'augmentations salariales, mais bien 5 % sur trois ans, en plus de quelques montants forfaitaires dont on ne tiendra pas compte dans le calcul de votre pension de retraite. La CSN n'a pas tardé à répliquer à ces mensonges.

Enfin, disons-le, les demandes à coûts financiers font tiquer le gouvernement, qui ne se gêne pourtant pas pour lancer un projet de tunnel à 7 milliards de dollars à Québec (minimum). Nous le répétons : ce n'est pas une question d'argent, c'en est une de priorité!

La grève, qu'ossa donne?

Pour en savoir plus sur les avancées concrètes depuis l'annonce de notre grève, voir page 6.

AUTOMNE 2021 ET LE PRÉSENTIEL

Surprise lundi matin : la Direction nous annonçait que certains cours à qui on n'attribuerait pas de locaux cet automne ne reviendraient pas en présentiel, même si la Santé publique le permettait. La Direction tenait ainsi à donner suite à la lettre du MES qui indiquait que la distanciation d'un mètre serait favorisée cet automne. Les membres enseignants de la CÉ ont demandé un moratoire sur la tâche : des nouvelles importantes sur le retour en présence au collégial cet automne étaient attendues mardi soir. Le premier ministre a en effet annoncé le retour en présentiel sans distanciation si 75 % des personnes de 12 ans et plus étaient vaccinées au Québec. On attend des nouvelles de la Direction au moment d'écrire cet article pour une modification du plan de contingence pour cet automne. Nous rappelons également que la FNEEQ a lancé sa campagne « En classe, c'est mieux » afin de favoriser un retour en présentiel au collégial, essentiel tant pour la population étudiante que pour la communauté enseignante.

NOS ARTICLES

Les reprises sans rémunération p.2
Résumés AG du 12 mai et AGA du 19 mai p.4
Des nouvelles de nos négos p.6
FAQ – rétroaction salariale p.8
Initiative inclusive p.9
Concours ! p.11

REPRISES SANS RÉMUNÉRATION

La décision de la Direction d'obliger le personnel enseignant à reprendre sans rémunération les examens annulés en raison de la grève en a déçu plus d'un. La Direction nous a habitués par le passé à un certain respect des membres de la communauté enseignante et de leur travail. Le plan stratégique souligne d'ailleurs l'importance de « soutenir et [de] consolider une culture d'engagement et de collaboration ». Doit-on craindre le début d'une ère nouvelle axée sur la confrontation avec la Direction? La question se pose. Personne ne le souhaite. La Direction elle-même semble surprise de notre réaction, mais comment espérer maintenir de saines relations quand on ne reconnaît pas que le travail qui est fait doit être payé?

Deux griefs (Ahuntsic et Shawinigan) ont été réglés en 2015 sur la question de la reprise des cours au collégial après la grève de 2005. Dans les deux cas, la reprise obligatoire des cours a finalement été payée. Une décision rendue par la Cour d'appel du Québec en 2015 confirme même que « les enseignantes et les enseignants qui reprennent des cours à la demande du Collège, à la suite de l'exercice de journées de grève, doivent être rémunérés. »

Il y a peu d'options possibles : soit la reprise est obligatoire et les profs doivent être payés, soit elle est optionnelle et les profs reprennent s'ils le souhaitent. Dans le cas qui nous concerne, c'est comme si la Direction avait tenté de faire un peu des deux : les épreuves certificatives finales doivent être reprises, c'est clair, mais on laisse en quelque sorte le choix aux profs de les reprendre en synchrone ou en asynchrone, en osant dire sans rire qu'il nous revient « de revoir [notre] organisation du travail ». Puisqu'on a le choix de le faire autrement, la reprise en synchrone (ou en présence) n'est plus obligatoire… Vous avez voulu faire la grève? Gérez maintenant les conséquences, on s'en lave les mains, nous dit-on. Astucieux de la part de la Direction. Malhonnête aussi. Cette façon de présenter les options pousse les profs à modifier leur évaluation finale, quitte à contredire le plan de cours, et ce, à moins d'une semaine de préavis aux étudiant.e.s. Où sont passés les grands principes de la PIEA? Une autre excellente question qui se pose. On aurait souhaité un meilleur appui dans nos négociations. Christian Bernier, président du SEECO, s'est adressé au CA du 18 mai dernier à ce sujet. Vous retrouverez son allocution à la page 3.

Doit-on craindre le début d'une ère nouvelle axée sur la confrontation? La question se pose. Personne ne le souhaite.

VOTE DE GRÈVE DU 23 AVRIL 2021

Les membres du SEECO ont voté en faveur d'une banque de cinq jours de grève à 77,5 %. La grève prévue du mardi 11 mai à 12 h au jeudi 13 mai à 12 h ne constitue que 48 h d'arrêt de travail. Il reste donc trois jours de grève à exercer au moment jugé opportun par le Comité de négociation et de mobilisation de la FNEEQ. **Restez à l'affût, car si les négociations n'avancent toujours pas, une troisième journée de grève aura lieu sous peu ! (On dit ça, on dit rien.)**

GRÈVE DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Si un examen devait se préparer ou se faire avec le soutien d'un.e technicien.ne en travaux pratiques pendant la grève du personnel de soutien, cette activité devrait être tout simplement reportée automatiquement. Nous ne saurions cautionner une dévalorisation du travail de collègues, pas plus qu'un alourdissement de notre tâche pour éviter les désagréments de la grève. Au final, c'est une question de respect et de solidarité.

Ainsi, nous considérons que vous ne devez subir aucune pression de la part de votre adjoint.e. de secteur pour maintenir une telle activité. Merci de nous tenir au courant des développements de cette situation. La Direction nous a affirmé être ouverte à déplacer des examens qui se trouveraient dans cette situation.

ALLOCUTION AU CA DU 18 MAI 2021
Les reprises d'examen obligatoires

Les négociations du secteur public québécois durent depuis plus d'un an et demi; la pandémie, elle, depuis plus d'un an. Vous le savez autant que moi, ces deux situations conjuguées apportent leur lot d'incertitudes, d'adaptation, de surmenage, d'isolement, de détresse… toutes ces tensions sont exacerbées. Une part du problème n'appartient à personne : c'est la faute au coronavirus. Une grande part appartient au gouvernement : ses décisions liées à la crise sanitaire ; son inaction quant aux négos ; son inaction quant au statut particulier de l'Outaouais en Enseignement supérieur. Une autre partie appartient cependant à la Direction du Cégep.

Les profs du Cégep de l'Outaouais ont fait la grève les 11, 12 et 13 mai derniers. Ces jours tombaient pendant la dernière semaine de cours. Des examens étaient aussi prévus pendant ces jours. Un principe lié au concept de la grève stipule que les jours manqués à cause de la grève ne doivent pas être repris. Imaginez une infirmière chargée de vacciner la population contre la COVID qui fait la grève pendant ses heures de grève permises : viendrait-il à l'idée de quiconque de demander à cette infirmière, de retour au travail, de vacciner les personnes qui devaient l'être au moment de son piquetage en plus de celles à vacciner à son retour?

Deux décisions locales ont été gagnées par les syndicats de profs de Shawinigan et Ahuntsic à ce sujet. Au retour d'une grève, les Directions avaient obligé les profs à reprendre les journées de grève sans rémunération. L'arbitre du tribunal du travail a statué que si c'était une obligation de reprise, le cégep devait payer le temps donné par ces profs. Lorsque ces causes ont été portées en appel par la Fédération des cégeps, cette dernière a perdu après avoir refusé d'en faire une cause de type national. Ainsi, il n'y a pas de jurisprudence nationale, ce qui fait que nous pouvons très bien nous entendre localement.

Lors des discussions entourant le protocole de grève, la Direction a décidé de faire comme lors de 2012 et de 2015 : respecter l'autonomie des profs et leur permettre d'adapter leur calendrier en priorisant selon leur volonté. Il y a une toute petite différence par contre cette fois-ci : la Direction a rendu obligatoire la reprise des évaluations certificatives finales. Le mot « obligation » est fondamental. La Direction a annoncé que ces reprises obligatoires ne seront pas rémunérées. Bref, la Direction, qui n'est pas liée à une jurisprudence nationale, décide d'aller à l'encontre d'un principe fondamental du Code du travail : ce qui n'est pas travaillé n'est pas payé ; ce qui est travaillé est payé. Pour les profs, c'est inacceptable, d'autant plus que le Cégep n'est aucunement lié à quelque jurisprudence nationale que ce soit. Nous savons très bien que la Fédé donne le mot d'ordre de ne pas payer les reprises, qu'elles soient obligatoires ou non. Ce que nous demandons, c'est de rémunérer uniquement les évaluations certificatives finales puisque la consigne les concernant était claire : il faut obligatoirement les reprendre.

J'ai entendu le DG à quelques reprises dire que si la Fédé est une alliée et un soutien dans bien des domaines, le Cégep de l'Outaouais demeure tout de même autonome et que c'est nous qui sommes les mieux placés pour savoir ce que ça prend sur le plancher. En 2012, le Cégep de l'Outaouais a fait cavalier seul, et a fait preuve de leadership positif et a fait l'envie de bien des cégeps dans la province. Ce fut le cas dans d'autres circonstances avec les tornades, avec les inondations, avec Valérie Leblanc. Dans ces cas, le Cégep a fait preuve d'humanisme.

Aujourd'hui, le Cégep fait face à ce dilemme : on paie ou on ne paie pas. Dit autrement : on choisit la Fédé ou les profs? Dit autrement encore : on choisit l'argent ou les relations de travail?

Je demande au Cégep de se choisir, de choisir sa communauté et d'être bienveillant pour les siens. Les tensions montent, le Cégep est passé à travers d'autres crises mettant à mal les relations de travail, mais nous en sommes sortis. Nous sommes en mesure de le faire de nouveau, mais faisons-le avec humanisme.

Christian Bernier, Président du SEECO

Résumé de l'assemblée générale du mercredi 12 mai 2021

MOT DU PRÉSIDENT

Participation record à nos piquetages (en ligne et en personne) ! Merci aux bénévoles qui nous ont grandement aidés !

ACCUEIL DES NOUVELLES ET NOUVEAUX MEMBRES

Le SEECO accueille de nouveaux membres :
Caroline Lafrenière (TES), Charlaine Bisaillon (TES), Christian Leclerc (SPU), David Germain (Biologie), Hakim Herbane (Technologie de l'architecture), Pascal Sanchez (Cinéma). Le SEECO vous souhaite la bienvenue !

ENTENDU EN AG…

« Oh, il y a des gens ici qui font du présentéisme ! »

(Au sujet de membres dont la caméra est fermée et qui ne quittent pas à la fin de la réunion…)

DERNIÈRE JOURNÉE DE TRAVAIL 2020-2021

Contrairement à ce qui a été annoncé, la dernière journée de travail est prévue le **vendredi 11 juin** 2021 pour un retour de vacances le lundi 16 août. 2021. La Direction a changé d'avis, et c'est tant mieux pour nous ! Bonnes vacances !!!

DON – SERRES URBAINES NOTRE-DAME

Ce point est finalement discuté en AGA. La proposition adoptée permettra d'offrir 500 $ à ce projet qu'affectionnent particulièrement les membres du SEECO depuis quelques années. Pour plus d'information : https://www.serresurbaines.ca/

CRÉATION D'UN COMITÉ POUR L'INCLUSION

La proposition de création d'un comité visant à mieux inclure les membres enseignants vivant des différences a été adoptée. Des élections sont donc prévues pour 2021-2022.

STATUTS ET RÈGLEMENTS DU SEECO

Le projet de modification proposé par le Comité de révision a été adopté. Les statuts modifiés sont maintenant disponibles sur notre site. Deux avis de motion ont été annoncés. Un premier avis concerne le rôle de porte-parole du CRT, qui revient d'office à un membre de l'Exécutif syndical depuis 2018. Le deuxième avis touche à la question du nombre de votes nécessaire à un avis de motion pour qu'une proposition soit reconsidérée. Dans les deux cas, il en sera question à l'automne 2021.

MODIFICATION DE LA STRUCTURE TARIFAIRE DES ASSURANCES COLLECTIVES

Ce point est reporté à la première assemblée de l'année prochaine, dont la date sera déterminée par le prochain exécutif.

Résumé de l'assemblée générale annuelle du mercredi 19 mai 2021

ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES
Le SEECO souhaite la bienvenue à Emmanuelle Viau (SPU).

ÉLECTIONS 2021-2022
Après la présentation du Cahier des bilans et des recommandations des comités, les élections pour nos 37 comités se sont déroulées sous la présidence de Simon Boulianne et des observateurs Gilles Parent et Yaguine Dramé. Les votes ont eu lieu par la plateforme Balotilo.

Veuillez noter que les nouveaux mandats commencent en août 2021 !

Comité exécutif
Présidence : Christian Bernier
Vice-présidence : Lyne Beaumier
Vice-présidence : Pierre-Luc Vallée
Secrétariat : Mariko Legault- Beauchamp
Trésorerie : Simon Lespérance
Commission des études (CÉ) : Christian Bernier, Michelle Couturier, Justine Desmeules, Michèle Gaudreau, Véronique Tremblay (mandats de deux ans).
Comité des relations de travail (CRT) : Simon Lespérance, Pablo Péméja, Mélanie Rousseau (mandats de deux ans).

AUTRES ÉLECTIONS QUI ONT EU LIEU (ordre alphabétique à partir du nom souligné)
Comité d'accès à l'égalité : Justine Desmeules.
Comité alimentation : Jean-François Gaudreau.
Comité de sélection de la mention d'honneur de l'AQPC : Andrée Gobeil, Mélanie Rousseau.
CAPS : Pierre-Luc Vallée.
CLS – Comité de liaison en lien avec le SSAS : Jean-François Gaudreau et Sara-Lise Rochon (FG), Michelle Couturier (FT). Pré-Universitaire : Siège libre.
Comité de réflexion sur le modèle de répartition des ressources à la coordination départementale et à la coordination de programme : Mélanie Rousseau.
Comité des cours complémentaires : Siège libre.
Comité environnement : Justine Desmeules, Jacinthe LeSage, Olivier Rousseau et Edwige Shoonheere.
Comité d'éthique en recherche : Siège libre en recherche.
Comité femmes : Geneviève Berteau-Lord, Catherine Lemieux Lefebvre.
Comité LGBTQ+ : Geneviève Berteau-Lord, Catherine Lemieux Lefebvre, Emma Vicuna.
Comité PAAR (Plan d'aide à l'apprentissage et à la réussite) : Jean Sosthène Félix (FG). FT et Pré-U : Sièges libres.
Comité de perfectionnement : Yaguine Dramé, Frédéric Ouellet, Caroline Soucy.
Comité de travail sur l'application de la PIEA (Mandat de 2 ans) : Deux sièges toujours libres.
Comité du Plus-Mot : Lyne Beaumier, Frédéric Ouellet, Pierre-Luc Vallée.
Comité sur les enjeux de la précarité : Catherine Lemieux Lefebvre, Emmanuelle Viau (SPU).
Présidence d'assemblée : Jean-François Gaudreau. Simon Boulianne (substitut).
Comité de sélection des projets pédagogiques : et Michèle Gaudreau, Mélanie Rousseau.
Comité santé et sécurité au travail (SST) : Éric Lauzon, Nancy Lemelin.
Vérificateurs des finances : Yaguine Dramé, Isabelle Morin.

ÉLECTIONS REPORTÉES À LA PROCHAINE ASSEMBLÉE
Comité des utilisatrices et des utilisateurs de la bibliothèque
Comité conciliation famille-études-travail
Comité des élections
Comité de révision du règlement sur la fraude scolaire
Comité pour l'inclusion
Comité scientifique

(En plus des comités pour lesquels il y a encore des sièges libres.)

Pour plus d'informations sur ces comités (composition, mandat, horaire), veuillez vous référer au Tableau des membres élus.

Le SEECO vous remercie de votre implication!

DES NOUVELLES DE NOS NÉGOS

IMPACTS DE LA GRÈVE AUX TABLES DE NÉGO

Depuis l'annonce de trois journées de grève au collégial, les négociations se sont miraculeusement mises à bouger. Elles ne sont pas encore réglées, mais les discussions ont nettement débloqué. Bien que les pourparlers de la table centrale soient toujours sous cloche de verre au moment d'écrire cet article, les négos de la table sectorielle ont connu une accélération et des avancements importants. Le momentum est là. Un représentant du Conseil du trésor s'est même assis avec notre comité de négo, ce qui contraste avec la situation habituelle des représentant.e.s sans mandat. La question de la liberté académique, qui avait connu des reculs, est revenue vers la demande syndicale formulée initialement. Un Info-Négo sera publié sous peu pour nous donner plus de détails. La mobilisation n'est pas terminée : un 3e jour de grève est annoncé (des informations vous seront envoyées à ce sujet sous peu). Notre plan d'action, qui comprend entre autres le boycottage des comités, est toujours en vigueur.

Pour les photos de la mobilisation durant cette grève de 48 heures, cliquez ici.

RAPPEL - SPÉCIMEN DE CHÈQUE

Pour recevoir vos prestations du FLGL-SEECO, vous devez nous envoyer un spécimen de chèque par l'entremise du service « Demandes de fichiers » de Dropbox (lien disponible dans l'encadré « Info-grève » au haut de la page www.seecofneeq.com). SVP ne pas envoyer de spécimen par courriel. Le compte Dropbox de réception est sécurisé par une double authentification et les fichiers seront supprimés dès que ce ne sera plus nécessaire. Vous pouvez prendre une photo d'un chèque, ou encore générer un fichier PDF à partir de la plateforme en ligne de votre institution financière. Si vous n'êtes pas à l'aise de nous fournir un spécimen de chèque, une distribution de chèque sera organisée d'ici les vacances (en raison des délais nécessaires à la production de chèque et des contraintes sanitaires, nous ne pouvons garantir que cette opération aura lieu à l'intérieur des deux prochaines semaines).

DOCUMENTER LA GRÈVE - DOSSIERS À MONTER

Nous vous invitons à remplir les formulaires suivants (si ce n'est déjà fait) et à les garder précieusement dans un dossier électronique. Ils vous seront demandés le moment venu, si un grief est déposé concernant les reprises d'évaluation non rémunérées.
Formulaire grève
Formulaire reprise

JOSÉE M. PILON - DÉPART D'UNE SYNDICALISTE IMPLIQUÉE

Le SEECO ne peut passer sous silence le départ de Josée M. Pilon, qui a donné 15 années de bons et loyaux services au SEECO. Elle détient le record du membre SEECO qui s'est le plus longtemps, et de façon consécutive, impliquée à l'Exécutif ! En plus de ses rôles de VP et d'agente de griefs, Josée s'est aussi beaucoup impliquée au Comité santé et sécurité au travail. Sa rigueur et ses façons de faire ont révolutionné les façons de faire de ce comité, tout comme au Comité griefs, ce qui a permis un fonctionnement efficace faisant primer les intérêts des membres de notre Syndicat. Merci Josée ! Bonne retraite !

ACTIVITÉS DE PERTURBATION EN LIGNE

À QUOI SERT UN PIQUETAGE VIRTUEL ?

À quoi ça sert? À la base, c'est très simple : à inclure le plus de gens possible dans un contexte sanitaire et sécuritaire complexe comme celui dans lequel on évolue. Certains membres n'avaient tout simplement pas la condition médicale adéquate pour se joindre à un groupe, d'autres ont une crainte que l'on peut très bien comprendre (on se rappelle que l'Outaouais était en zone de mesures d'urgence). L'employeur a l'obligation d'accommoder celles et ceux qui ont une condition médicale qui exige d'éviter les contacts. Dans les circonstances, le syndicat se devait de minimalement tenter d'en faire autant que l'employeur en la matière... C'est une question de bienveillance, de compassion, de solidarité. Et puis oui, il y a des enjeux monétaires. Pour avoir droit au fonds de grève local et au fonds de défense professionnelle de la CSN, il faut participer à la grève. Comment permettre à ces gens de collaborer sans se mettre à risque? Le piquetage à distance. Évidemment, c'est exceptionnel. Évidemment, ce n'est pas l'idéal. Par contre, on ne peut pas dire que cela ne sert à rien. L'idée d'une ligne de piquetage était de perturber les opérations habituelles et de se rendre visibles. Dans une mesure qui est celle des réseaux sociaux, il est possible de le faire en mode virtuel. Pendant que les profs dehors se faisaient voir par les automobilistes du boulevard Cité des jeunes ou de la Gappe, les personnes en ligne se sont fait entendre par des ministres, des députés, des médias… La quarantaine de membres actifs sur Internet ont même perturbé le Facebook live du premier ministre pendant sa conférence de presse ! Il y a également eu production de visuel et de tracts (voir colonne de droite). Merci pour ces actions de perturbation en ligne et merci pour cette belle solidarité !

Une grève pour :

Des CONDITIONS DE TRAVAIL équitables pour les enseignants;

De meilleures CONDITIONS D'APPRENTISSAGE pour la relève;

Des investissements significatifs pour le SOUTIEN À L'ÉTUDIANT;

Une bonification de l'échelle salariale pour VALORISER LA PROFESSION;

La diminution de la PRÉCARITÉ qui dure des années avant l'atteinte d'une STABILITÉ professionnelle.

On y gagne tous!

#négo2021 #ilfautquecadébloque

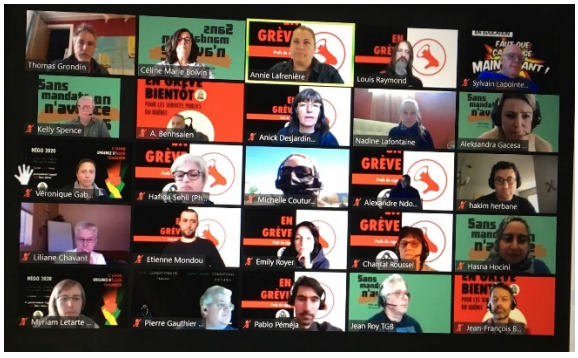

FAQ – Rétroactivité salariale

Enseignant.e.s visé.e.s par un des congés suivants : Congé avec salaire, assurance-traitement, portion du Collège en sus du RQAP, RREGOP

Qu'adviendra-t-il de ma rétroactivité salariale, en partant du principe que ce sera négocié avec le Gouvernement comme c'est toujours le cas lors d'une entente de principe ?

RQAP

Les prestations du RQAP sont basées sur les 26 semaines précédant le congé. Si une rétroactivité salariale négociée a pour effet de changer le revenu d'une personne dans les 26 semaines précédant son congé de maternité/paternité, le RQAP va réajuster le calcul de la prestation.

CNESST

Pour les personnes recevant des prestations de la CNESST, il est indiqué sur le site de la CNESST que la rétroactivité est prise en compte si la date de cette rétroactivité est équivalente ou antérieure à la date du début de l'invalidité : cliquez ici et voir dans la section « ajustement de l'indemnité ».

RREGOP

Le salaire devrait également être ajusté à condition que la personne salariée paie des cotisations au RREGOP sur le salaire rétroactif versé. C'est la responsabilité de l'ex-employeur de faire les prélèvements et de verser la rétroactivité à la personne nouvellement retraitée.

Dans tous les cas de rétroactivité salariale, les sommes dues pour les cotisations syndicales sont également prélevées.

Pour toutes questions relatives aux points ci-dessus, veuillez vous adresser au service de la paye en mettant le syndicat en c.c.

**informations recueillies auprès de notre conseillère syndicale.*

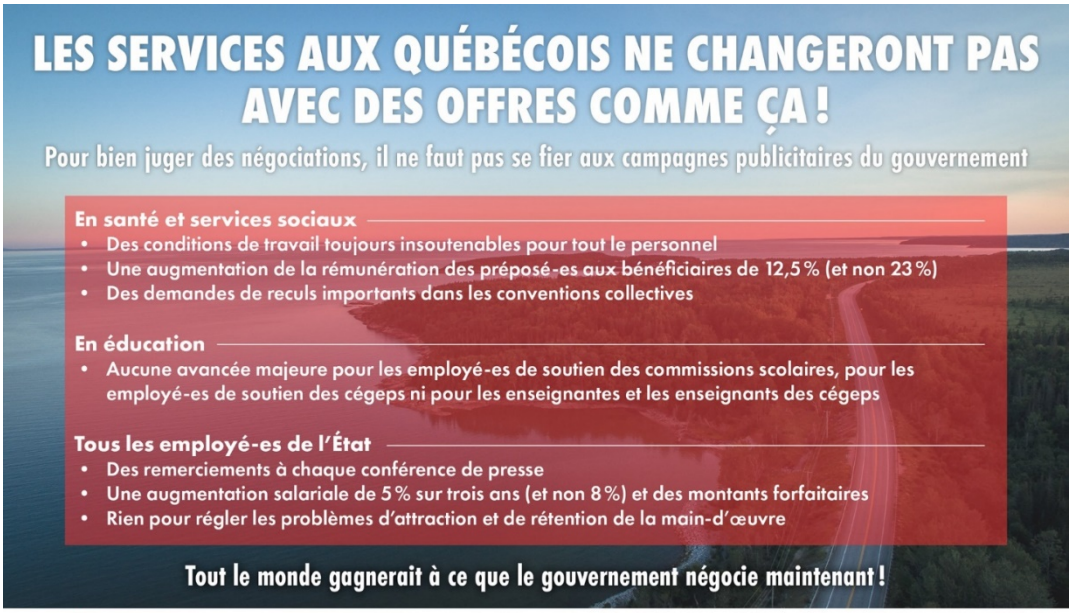

Initiative inclusive

Technique d'hygiène dentaire

Une stratégie pour maintenir les compétences des étudiant.e.s au cheminement erratique avant leur admission en stage.

Problématique

Depuis quelques années dans le programme THD, nous avons plus d'étudiant.e.s qui ont un cheminement irrégulier ou erratique. Cette réalité entraîne des difficultés au moment des stages car les compétences antérieures ne sont pas maintenues à niveau puisqu'il n'est pas rare, qu'une session complète se soit écoulée entre la fin d'un cours nécessaire aux stages, la reprise de certaines formations et l'accès aux stages. La réactivation des compétences est donc plus complexe, ce qui amène une supervision accrue de ces étudiant.e.s par l'enseignante responsable et par ricochet, moins de disponibilité pour la population étudiante en cheminement régulier.

Contexte de l'expérimentation

En 2017, grâce à des ressources pour un projet pédagogique, nous avons mis sur pied une série d'activités pour le maintien des compétences sur la plateforme Moodle. Cette stratégie nous est apparue une bonne option pour tout le volet théorique des cours reconnus comme étant des préalables absolus aux stages. La consultation du site Moodle et la réalisation des apprentissages relatifs au maintien des compétences doivent se faire de façon autodidacte pendant la période des Fêtes ou en été avant la rentrée scolaire.

En 2019, un projet de recherche a été mis sur pied et a permis la bonification des différents contenus théoriques mais également le développement de capsules vidéo pour tout le volet technique des compétences. Ce développement de ressources a permis de mieux répondre aux besoins de notre diversité étudiante en cheminement irrégulier : arrêt pour raisons personnelles, arrêt de maladie, grossesse ou à la suite d'un échec d'un cours préalable absolu au stage.

Les éléments retenus sur le plan de la diversité et de l'inclusion

- Nous nous sommes assurés de fournir l'information dans des formats diversifiés : documents Power-Points, PDF, tableaux, images, schémas, textes, etc. Les étudiant.e.s étaient invités à choisir ce qui leur convenait le mieux afin de réactiver leurs connaissances antérieures.

- Les documents PowerPoint ont été rédigés avec une police de caractère sans empattement afin de faciliter la lecture. Ces diaporamas comprenaient également une version audio, ce qui a été très apprécié de la population étudiante.

- Deux cheminements ont été proposés pour réactiver les connaissances. Le premier : faire un test diagnostique et selon le résultat, réviser les connaissances telles qu'indiqué dans la rétroaction. Le second : consulter tous les documents au préalable et compléter l'épreuve diagnostique par la suite.

- Pour le développement et la réactivation des compétences techniques, les étudiant.e.s devaient produire certaines vidéos. Ils étaient invités à travailler deux par deux, à s'évaluer et à commenter les forces et les limites de leurs collègues et d'eux-mêmes par le biais d'un forum. Une rétroaction sous forme de Power-Points commentés était, par la suite, produite par l'enseignante

Bilan de l'expérimentation

Bien que ces différents outils aient, au départ, été créés pour venir en aide à une population étudiante en cheminement irrégulier, il est maintenant question de permettre à toute la population étudiante de la technique d'avoir recours au matériel afin de se préparer pour les stages.

Pour en savoir plus au sujet de cette expérimentation et de ses retombées.

Personne-ressource Brigitte Perras ; Brigitte.Perras@cegepoutaouais.qc.ca

Page Web de la CoP :
https://sites.google.com/csimple.org/copinclusion/accueil

NOUVELLES DE NOS MEMBRES

PARTY VIRTUEL DE FIN D'ANNÉE SEECO !

Le 9 juin dès 16 h, nous vous invitons à notre party virtuel de fin d'année! Réservez ce moment à votre agenda. Des informations vous seront acheminées sous peu.

CONCOURS ACHATS LOCAUX DU *PLUS-MOT*

Afin de souligner la fin de l'année, nous offrons aux membres du SEECO fidèles au *Plus-Mot* **deux cartes-cadeaux de 25 $** de la très locale **Brasserie du Bas-Canada (ou BBC)**. Pour participer, il suffit de cliquer d'ici le **jeudi 27 mai à 12 h** sur ce lien et de répondre à la question suivante : quelle est la date de notre dernier jour de travail cette année? La réponse se trouve dans le présent numéro!

Le concours du dernier numéro a permis de remettre une carte-cadeau de 50 $ du restaurant *Les Fougères* de Chelsea à Stéphane Marcil (Géomatique). Félicitations !

À NOUS LA PAROLE

L'équipe du *Plus-Mot* vous invite à sortir de l'ombre et à prendre la parole dans votre journal syndical. Faites-nous parvenir vos articles, vos réflexions, vos opinions, vos caricatures, vos dessins, vos mèmes, vos liens …

MANDAT DU *PLUS-MOT*

Publier des articles portant sur des sujets d'intérêt syndical, social ou autres nous intéressant en tant qu'enseignants ou qui s'intéressent à l'enseignement. (AG du 26 octobre 2016).

L'ÉQUIPE DU *PLUS-MOT*

Équipe éditoriale : Lyne Beaumier, Frédéric Ouellet. Révision : Christian Bernier, Simon Lespérance. Pour vous joindre à notre équipe, communiquez avec nous !

Vous avez des questions ? Écrivez à :

SEECO@cegepoutaouais.qc.ca

PÉTITION POUR LA PRÉSERVATION DES PROGRAMMES COLLÉGIAUX TECHNIQUES EN BUREAUTIQUE, EN GESTION DE COMMERCES ET EN COMPTABILITÉ ET GESTION

Il s'agit tout simplement d'un CRI DU CŒUR contre les processus du MES qui consulte peu les enseignant.e.s et qui accouche de révisions de programmes qui ne répondent pas aux besoins ni des étudiants, ni du milieu de travail. Cela nous touche tous ! Signez la pétition en ligne dès aujourd'hui si ce n'est déjà fait.

CONGÉS DIFFÉRÉS

La Direction s'est dite prête à accepter un report d'un congé différé en raison de la pandémie, mais pour un maximum de six (6) ans du début de la cotisation au congé à traitement différé, incluant le congé. N'hésitez pas à vous adresser aux RH sur cette question, en mettant le SEECO en c.c.

Pour vous détendre…

Ce phoque photographié à l'envers…

NOS MEMBRES EN ACTION